

Déclaration d'absence à la cantine scolaire et demande de remboursement des repas

Je soussigné(e).....déclare sur l'honneur que
mon enfantélève en classe de
a été ou sera absent à la cantine du.....au
motif :.....(Si maladie joindre un certificat médical)
en conséquence, je demande le remboursement des repas non consommés sur cette période.

A Rouillon, le Signature.

Rappel :

Pour les absences prévues : une déclaration d'absence doit être complétée et déposée en Mairie **au moins 2 semaines avant l'absence**,

Pour les absences non prévues : pour maladie ou rendez-vous médical, une déclaration d'absence doit être complétée et déposée en Mairie avec **un certificat médical**, avant la fin du mois de l'absence.

Mais dans tous les cas, merci de prévenir le secrétariat de mairie au 02.43.47.83.00.